

Lauréats Daniel Arasse 2021

L'École française de Rome et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis ont le plaisir d'annoncer les lauréats Daniel Arasse 2021, sélectionnés pour leurs projets de recherche en histoire de l'art particulièrement prometteurs, tant en termes de sujet que de méthode :

- **Madame Marta Battisti**, doctorante à l'Université Université Grenoble Alpes sous la direction de Monsieur Guillaume Cassegrain pour un projet de recherche intitulé *Peindre l'écoute. La représentation de l'audition dans la peinture religieuse italienne de la Renaissance* ;
- **Monsieur Baptiste Tochon-Danguy**, doctorant à École Pratique des Hautes Études sous la direction de Monsieur Stéphane Toussaint pour un projet de recherche intitulé *Il furore dell'arte: sculpture et métaphysique du mouvement de Jacopo della Quercia à Giambologna* ;
- **Madame Célia Zuber**, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'Université de Genève sous la direction de Monsieur Giovanni Careri et de Monsieur Jan Blanc pour un projet de recherche intitulé *La chapelle Salviati à San Gregorio al Celio*.

Les lauréats séjourneront à la Villa Médicis au premier semestre de l'année 2021. Un nouvel appel à candidature sera lancé au début de l'année 2021 pour des séjours à prévoir à l'automne 2021, et pour l'année 2022.

Membres du jury

La commission de sélection était composée de Mme Brigitte Marin, directrice de l'École française de Rome, M. Sam Stourdzé, directeur de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, M. Fabrice Jesné, directeur des études pour les époques moderne et contemporaine à l'École française de Rome et Mme Francesca Alberti, chargée de mission pour l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome – Villa Médicis.

La bourse Daniel Arasse

Depuis 2001, l'École française de Rome et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis attribuent chaque année **huit mensualités de bourse** pour des missions en **histoire et théorie des arts**. Ces bourses sont destinées à partir de 2021 aux chercheuses et chercheurs francophones, doctorants ou post-doctorants (pour une 1^{ère} bourse postdoctorale), en histoire

et théories des arts souhaitant se rendre à Rome pour effectuer une recherche dans les institutions romaines et/ou italiennes portant sur **la période moderne et contemporaine**. Le montant de la bourse s'élève à 1.000 euros par mois.

L'Académie s'engage à mettre à la disposition de chacun des lauréats qui le souhaiterait un logement dans les conditions tarifaires prévues par la délibération tarifaire annuelle du conseil d'administration de l'Académie (pour mémoire : 10 €/jour en 2020) et dans le respect du règlement intérieur de l'Académie. Il pourra notamment à ce titre accueillir ponctuellement une deuxième personne dans son logement.

Dossiers de candidature

Le prochain dépôt des dossiers aura lieu au début de l'année 2021
pour la sélection des lauréats 2021-2022.

Sous la tutelle du **ministère de la Culture**

